



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/06/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre	1			non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre			1	non
CHEVALIER Patrick	Membre	1			oui
FLEURY Christophe	Trésorier Général	1			oui
GANDREUIL Benoit	Membre	1			oui
GOLAB Fabien	Membre			1	non
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre	1			oui
GUITTON Baptiste	Membre	1			oui
LORIOU David	Membre	1			oui
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général Adjoint	1			oui
SOULARD Daniel	Secrétaire Général	1			oui
TRILLET Christophe	Vice-Président			1	non
Invités					
CREON Florence	Salariée			1	
GRIFFAULT Pascal	Salarié			1	

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 20h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce dernier comité directeur de la saison 2017-2018 et souhaite un travail collégial, cohérent pour le bien du tennis de table en Deux-Sèvres.

Il présente la liste des membres excusés

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (12 voix / 15, quorum 5/ 15).

Approbation de l'ordre du jour

Le président expose l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 – Validation du compte rendu du comité directeur du 14 mai 2018

Daniel SOULARD, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu du comité directeur du 14 mai 2018. Daniel SOULARD soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 11 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote, 1 ne prend pas part au vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/06/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

2 – Situation financière saison 2017-2018

Christophe FLEURY fait un état des finances au jour d'aujourd'hui et rappelle que la perspective en fin d'année de déficit est bien réelle.

Le bilan et compte d'exploitation seront soumis à l'approbation lors de la réunion des clubs de janvier 2019.

Christophe FLEURY rappelle aux membres du comité directeur que la situation financière est très très préoccupante, voir catastrophique et que des décisions devront être prises avant la fin de l'année sportive 2018-2019.

3 – Préparation Etat généraux du tennis de table en Deux-Sèvres (AG)

Patrick MARTINE stipule que le dossier État généraux du tennis de table en Deux-Sèvres avance correctement et est globalement finalisé.

Vincent LORIOU expose l'ordre du jour et rappelle que ce dernier devra être envoyé aux clubs avec les documents dans la semaine afin de respecter les délais réglementaires.

4 – Calendrier 2018-2019

Daniel SOULARD, Secrétaire Général du comité indique que la commission calendrier a travaillé pour avoir un calendrier cohérent, même si cela n'a pas été facile du fait de la réception tardive de celui de la ligue Nouvelle-Aquitaine ainsi que des contraintes imposées par la fédération avec la coupe du monde de novembre 2018 et des dates butoirs pour les compétitions nationales.

Après discussions et modifications le comité directeur adopte le calendrier.

Un vote est effectué : 12 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.

5 – Validation des règlements sportifs départementaux 2018-2019

Vincent LORIOU et Daniel SOULARD présentent les modifications apportées aux différents règlements, notamment pour le Grand Prix jeunes, la coupe et la nouvelle procédure d'homologation des tournois.

Il reste en suspens les règlements sur le championnat par équipes vétérans ainsi que sur le critérium individuel vétérans

Après études et après discussion le comité directeur adopte les différents règlements.

Un vote est effectué : 12 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/06/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

6 – Retour sur la réunion Ligue/Comité

Patrick MARTINE fait un bref retour sur la réunion du 26 mai entre la Ligue Nouvelle-Aquitaine et les comités départementaux.

Il en ressort :

- Une demande d'uniformisation des tarifs de la part de la fédération puis de la ligue ;
- une uniformisation des règlements sportifs ;

7 – Bilan du loto du 1^{er} juin 2018

Daniel SOULARD, secrétaire général et responsable du loto fait un point sur l'organisation.

Manque de participation des personnes (-50% des personnes inscrites) ;

Manque d'implication du monde pongiste et surtout des clubs ;

Manque de bénévoles et membre du comité directeur.

Le budget définitif de la manifestation sera fait dans les prochains jours mais au 1^{er} abord, la manifestation sera légèrement bénéficiaire du point de vue de la trésorerie.

8 – Informations et Questions diverses

- Conventions :

Vincent LORIOU indique

- o que la convention définitive d'appel à projet des départements avec la ligue Nouvelle-Aquitaine va être signée cours au du mois de juin ;
- o Que la convention pour le Ping Tour de Parthenay a été signée ;
- o que les conventions pour le GDEF avec le club de Niort TT et le club de Périgné sont en attentes pour avoir plus d'explications et informations sur le déroulement et sur la plus-value apportée au comité.

-

- Baptiste GUITTON :

Pour des raisons personnelles, Baptiste GUITTON signale qu'il ne sera plus présent pour le comité départemental de tennis de table à partir de début septembre.

- Comités directeurs :

Les dates des prochains comités directeurs :

- En attente de validation



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/06/2018

**Comité des Deux-Sèvres
Parthenay**

La date de l'Assemblée Générale est le 23 juin 2018

Fin de la réunion à 23h15.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
Daniel SOULARD

Le Secrétaire Général adjoint
Jacques BRISSET